

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2023**

**DELIBERATION N°2023.00539**

**AMIS DU MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN - SUBVENTION 2023**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 53

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 24 octobre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20231017-D20230053910

Date de mise en ligne : 24 octobre 2023

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à M. Denis LAURENT

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER,  
M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jordan DA SILVA, M. Frédéric DURAND,  
M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Pascal GONON, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Julien LUYA, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Gérard TARDY

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2023**

### **AMIS DU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN - SUBVENTION 2023**

L'Association des Amis du Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Etienne Métropole, contribue depuis la création de l'établissement à la promotion des collections et des actions du Musée auprès d'un large public.

Son but, comme indiqué dans ses statuts, est d'enrichir, mieux faire connaître et apprécier les collections du Musée d'Art Moderne et Contemporain.

L'association entend en outre :

- favoriser le rassemblement autour du Musée d'amateurs et de connaisseurs ;
- initier le public à l'art moderne et contemporain ;
- et d'une manière plus générale participer à la vie culturelle et artistique du bassin métropolitain.

Pour ce faire, elle propose des invitations et des découvertes d'expositions de l'actualité du Musée, des visites guidées mais également des conférences sur l'histoire de l'art notamment en lien avec le réseau des associations d'amis de Musées.

Enfin, statutairement et en partenariat avec les équipes du Musée, elle contribue à l'enrichissement des collections et œuvre à favoriser les dons au bénéfice du Musée.

Pour l'accompagner dans son budget de fonctionnement, cette association sollicite auprès de Saint-Etienne Métropole une subvention.

Une convention triennale (2021/2024) a été signée afin de maintenir les liens étroits entre la Métropole, le Musée d'art moderne et contemporain et l'Association des Amis du Musée.

Pour cette année 2023, afin de soutenir l'Association dans le développement de ses actions au sein du Musée d'Art Moderne et Contemporain, il est proposé d'allouer à l'Association des Amis du Musée une subvention de 8 000 €.

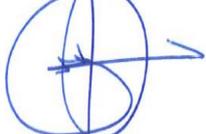
#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le versement d'une subvention à hauteur de 8 000 € à l'Association des Amis du Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Etienne Métropole au titre de l'exercice 2023 ;**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'ensemble des pièces permettant le versement de cette subvention ;
- la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget culture de l'exercice 2023.

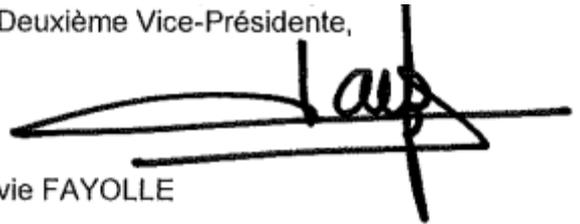
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE